ETAT AVANT MODIFICATION



MODIFICATION





Modification partielle du plan d'aménagement local de Saint-Aubin-Sauges Secteur "Boulodrome"

	<u> </u>	HELLE 1:1'00C
uteur du plan	Signature 2	
urbaplan rue du seyon 10 - cp 3211 2001 neuchâtel	Au nom du Conseil communal Le/La président/e	Le/La secrétaire
N. Jarry		
Neuchâtel, le 16 octobre 2018	La Grande Béroche, le	
réavis	4 Adoption	
e/La conseiller/ère d'Etat chef/fe du Département du léveloppement territorial et de l'environnement	Par arrêté de ce jour Au nom du Conseil général Le/La président/e	Le/La secrétaire
Neuchâtel, le	La Grande Béroche, le	
5	6	
Mise à l'enquête publique	Approbation	
du au	Par arrêté de ce jour	
Au nom du Conseil communal Le/La président/e Le/La secrétaire	Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e	Le/La chancelier/ère
La Grande Béroche, le	Neuchâtel, le	
	7	
Sanction		
Par arrêté de ce jour	Neuchâtel, le	
Au nom du Conseil d'Etat Le/La président/e	Le/La chancelier/ère	

Octobre 2018

18030-Modif PAL-1000-181016

Etabli sur la base des données de la mensuration officielle du 23.02.2018 Référence SGRF : 20180223_7755

ZONES D'AFFECTATION COMMUNALES

zone résidentielle à faible densité

zone à protéger 2 (y compris forêts)

zone d'utilité publique et de détente

périmètre de plan de quartier

— limite de construction à la forêt

périmètre de site archéologique

limite de la zone d'urbanisation

secteur du boulodrome

INFORMATIONS INDICATIVES

forêt

MODIFICATION

secteur modifié

zone soumise à plan de quartier ou à plan spécial ZSPQ

zone mixte à moyenne densité

zone mixte à faible densité

zone d'utilité publique

Données cartographiques du SITN © 2018 / Service de la Géomatique et du Registre Foncier

